

**Allocution de M. Gritakumar E. Chitty, Greffier du  
Tribunal international du droit de la mer, prononcée à l'occasion  
de l'Inauguration officielle des locaux permanents  
le 3 juillet 2000**

Aujourd'hui, le Tribunal international du droit de la mer, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le Sénat de la Ville libre et hanséatique de Hambourg célèbrent ensemble l'inauguration du siège permanent du Tribunal international du droit de la mer.

Il a quelques instants, le bâtiment du siège permanent a été transmis au Tribunal par une remise symbolique des clés du bâtiment au Président du Tribunal qui me les a confiées en tant que Greffier.

Cette remise marque l'aboutissement d'un processus qui a commencé voici plus de 20 ans. A l'époque, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a soumis la candidature de la Ville libre et hanséatique de Hambourg pour accueillir le siège du Tribunal à la Troisième conférence de l'Organisation des Nations Unies sur le droit de la mer, qui a par la suite décidé de répondre favorablement à l'invitation faite par l'Allemagne et à la Ville libre et hanséatique de Hambourg.

La cérémonie d'aujourd'hui a lieu en présence et avec la participation de son Excellence M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qui est le dépositaire de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, de Mme Herta Däubler-Gmelin, Ministre de la justice de la République fédérale d'Allemagne, qui représente le pays hôte, de M. Ortwin Runde, Bourgmestre de la Ville libre et hanséatique de Hambourg, qui représente la ville d'accueil, M. Peter Donigi, Président de la Réunion des Etats Parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et d'autres éminents représentants de gouvernements et du pays hôte réunis ici aujourd'hui et également avec la participation de personnes spécialement invitées et de représentants des médias.

Je souhaite également faire part à l'assemblée des regrets qui ont été communiqués par trois Juges du Tribunal, le Juge Lihai Zhao, le juge Choon-Ho Park et le juge Vicente Marotta Rangel qui ne peuvent participer à la réunion d'aujourd'hui. Ils m'ont prié de transmettre leurs meilleurs vœux et leurs félicitations à tous les participants à la cérémonie.

Le 18 octobre 1996, le Tribunal s'est réuni pour une première séance publique et les juges ont prêté serment à l'Hôtel de ville de Hambourg. La première pierre de ce bâtiment a été posée le même jour.

Le Président du Tribunal, son Excellence M. Chandrasekhara Rao va à présent s'adresser à cette auguste assemblée.